



"VENTRE AFFAME N'A PAS D'OREILLES"... OU L'AIDE ALIMENTAIRE, PREMIER MAILLON DE L'ACTION SOCIALE

Les Centres de Service Social wallons autonomes sont nés d'un engagement citoyen et proposent aujourd'hui un dernier « filet de sécurité » aux plus exclus d'entre nous.

Depuis quelques années, la distribution de colis alimentaires est devenue un pan important des activités déployées par nos associations. Moins par choix bien entendu que par nécessité. Cette pratique, inflationniste, questionne de plein fouet les travailleurs sociaux.

Comment garantir une action sociale professionnelle et de qualité en acceptant d'organiser cette distribution ? Que renvoie-t-elle à la société comme informations sur le niveau de précarité des « bénéficiaires » ? Comment concilier objectif d'insertion sociale et réponse concrète à des besoins élémentaires ?

Ces questions ont amené les centres de service social wallons à s'interroger ensemble sur leurs pratiques en matière de distribution d'aide alimentaire. Une réflexion sans tabou qu'ils exposent dans un cahier Labiso de 80 pages faisant le point des pratiques et des questions qu'elles suscitent.

Fabienne Perot, coordinatrice de l'« Inter-Centres » et coordinatrice du Centre Liegeois de Service Social nous en parle.

Dans le rôle de journaliste, pour la Fédération des Centres de Service Social, Anne-Françoise Bastin, coordinatrice d'Aide aux Personnes Déplacées.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE PRENDRE LA PAROLE SUR LA QUESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

L'objectif de départ n'était pas de nous exprimer publiquement sur ce sujet. On le comprendra aisément, l'aide alimentaire est une pratique qui pose question aux assistants sociaux. Pour des professionnels qui cherchent à rendre la personne active dans le processus d'intervention sociale, distribuer des colis de nourriture peut crisper. Surtout si on a le sentiment que la pratique du don

polarise la relation alors que l'on sait que seul l'utilisateur qui a une image valorisante de lui-même parvient à activer ses compétences... Pour recevoir, certaines personnes arrivent à adopter des attitudes qui confortent leur image d'exclus, image qu'elles finissent parfois par intérioriser, voire par revendiquer. Bref, nous devons débattre de cette pratique, la remettre en question, en analyser les causes et nous donner, à tout le moins, les moyens de la baliser davantage.

L'AIDE ALIMENTAIRE QUI AUGMENTE, C'EST LE SYMPTOME QUE DE PLUS EN PLUS DE GENS EPROUVENT DES DIFFICULTES A SE NOURRIR ?

Ce constat social alarmant est effectivement partagé par nos associations... Les ressources des bénéficiaires d'allocations de remplacement ou des travailleurs pauvres sont entièrement mangées par le loyer, les dépenses énergétiques et la nourriture. Trois postes victimes d'une inflation qui affecte le quotidien des bas revenus. Et que dire des "sans revenus", les sans-papiers par exemple, face à qui nous sommes bien démunis ? Le plus élémentaire des besoins – manger – n'est aujourd'hui plus rencontré pour tous. Il s'agit là d'un scandale que l'on doit bien entendu dénoncer, mais aussi d'une réalité avec laquelle les services sociaux doivent composer.

ET LA SEULE REPOSE C'EST LES COLIS ?

Les colis de nourriture ne font pas reculer la pauvreté, c'est une évidence. Mais ils répondent momentanément à un besoin social élémentaire. La question que nous nous sommes posée est la suivante : « Incombe-t-il à des services professionnels, subventionnés pour mener une action sociale, de distribuer de la nourriture ? Les organisations caritatives ne peuvent-elles pas s'acquitter seules de cette tâche ? ». Au-delà de la question de savoir « qui fait quoi », il s'agit bien pour nous de vérifier que nos outils de travail ne se révèlent pas en fin de compte asservissants.

L'AIDE ALIMENTAIRE RECELE DES PIEGES ?

Dès lors que le service octroie et que l'utilisateur reçoit, le risque est grand de voir se pervertir une relation que nous voudrions coopérative.

N'EN JETEZ PLUS, LA COUPE EST PLEINE !

Eh bien non ! Si les limites et les effets pervers de ce système d'aide sont importants (et notamment le rôle parfois ambigu joué par les volontaires...) et qu'il faut y parer par la mise en place de méthodes adéquates, il nous est apparu que le coup de pouce alimentaire pouvait ouvrir

des possibilités d'accompagnement auxquelles nous n'étions pas prêts à renoncer. Nous sommes confrontés à une population qui éprouve des difficultés à se projeter hors de l'« ici et maintenant » et qui, il faut le reconnaître, n'a pas toujours une image très positive de ce que proposent les intervenants sociaux. Personne ne frappe à votre porte en vous disant : « Je souhaite m'insérer dans un processus d'émancipation sociale »... et on en comprend bien les raisons. Ce que veulent les gens dans un premier temps, ce ne sont pas des leçons, mais des pâtes et du lait pour terminer le mois ! Il est dès lors souvent utile de répondre immédiatement à un manque, fût-il d'ordre matériel, pour ébaucher une relation susceptible d'évoluer vers une véritable guidance sociale.

CE SONT DES... CAROTTES QUE VOUS DISTRIBUEZ ?

C'est une des dimensions de la question qui a été souvent soulevée au cours de nos échanges. Certains travailleurs ont le sentiment que l'on instrumentalise l'aide alimentaire pour en faire un moyen de pression sur l'utilisateur. De manière qu'il devienne en quelque sorte un « bon demandeur », susceptible de faire preuve d'une « volonté » d'insertion sociale. Et quelques antennes sociales se sont d'ailleurs tournées vers des alternatives à la distribution d'aide alimentaire qui leur paraissent plus respectueuses de la personne : centrale d'achats groupés, école des consommateurs... Sans contester le goût parfois amer du colis, d'autres travailleurs, soulignant que « c'est pour la bonne cause », insistent sur les possibilités qu'offre ce « produit d'appel ». Demander à manger n'est en effet pas un geste anodin. Depuis la nuit des temps, nourrir ses enfants est la première mission de l'homme. Ne pas y parvenir et en venir à grappiller les miettes de notre société d'abondance engendre un sentiment de gêne, voire de honte. Lorsque le service réussit à dédramatiser ce moment, l'utilisateur lui en est souvent reconnaissant. On avance alors sur un terrain qui permet l'éclosion d'une relation de respect, de confiance, voire de proximité. Des barrières tombent : au-delà des problèmes « d'argent », il devient possible de parler des problèmes « avec » l'argent, des difficultés à la source de divers déséquilibres... de tous ces

petits « quelque chose » qui empoisonnent la vie mais que l'on est bien en peine d'objectiver et de traiter. Des leviers d'aide peuvent alors être mobilisés.

L'AIDE ALIMENTAIRE POUR DEPASSER L'AIDE ALIMENTAIRE ...

Organisée professionnellement, elle peut en effet contribuer, dans un certain nombre de cas, à créer un contexte qui permet d'amorcer un travail d'accompagnement social généraliste. Il devient possible d'appréhender l'histoire de l'utilisateur, d'identifier ses faiblesses et ses ressources. De voir comment compenser les premières et exploiter les secondes. Mais pas d'angélisme : c'est un travail ardu et qui ne doit pas masquer une réalité sociale profondément inéquitable dont sont victimes une majorité des « bénéficiaires » de cette aide.

ON PEUT IMAGINER QUE, DANS CE CONTEXTE, LE CHEMIN DE L'INSERTION SOCIALE DOIT PARFOIS PARAÎTRE BIEN LONG...

Certains usagers ne voient plus l'horizon depuis des années. Affectés par l'excès d'alcool, de drogue, par la maladie mentale, ils sont devenus rétifs à toutes formes de règles, de contraintes, d'engagement. Ces personnes restent au bord de la route – au propre comme au figuré – se tournant éventuellement vers des organisations purement caritatives.

ALORS L'AIDE ALIMENTAIRE NON OU ENCORE ?

Refuser de participer à la distribution de colis alimentaires, au nom des effets pervers qu'elle peut générer, ne nous paraît pas une attitude responsable. Et ce pour trois raisons distinctes :

1. L'accès à l'alimentation est un droit élémentaire qui n'est plus garanti pour beaucoup : nous avons à prendre notre place, même inconfortable, pour tenter de restaurer ce droit, dans la mesure de nos moyens. Et ce faisant de partir de nos constats de terrain pour interpeller la société et les Pouvoirs Publics sur l'augmentation de la grande pauvreté.
2. Dans une approche professionnelle de l'aide alimentaire, nous parvenons à tenir un fil qui, s'il est respectueusement et adroitement utilisé - c'est là qu'il est toujours possible de faire mieux - permet d'aller, quand c'est nécessaire, bien au-delà du coup de pouce matériel. Les fils sont peu nombreux. Peut-on se priver de celui-là ?
3. Désserter le champ de l'aide alimentaire, c'est laisser le terrain aux seules initiatives caritatives et privées qui ne garantissent pas toujours, loin s'en faut, le respect de la personne, le principe du non-jugement de celle-ci et la recherche de son émancipation, qui sont les fondements de l'action sociale professionnalisée.

Pour en savoir plus, le cahier Labiso 73 – 74 : « Aide alimentaire : dépasser le local ou l'histoire cachée d'un colis alimentaire » est téléchargeable et consultable en ligne (lien général avec toute la collection : <http://www.labiso.be>) - Il peut également être téléchargé via le nouveau site de la Fédération : <http://www.fcss.be>

FEDERATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL

49, RUE GHEUDE – 1070 BRUXELLES

EMAIL : INFO@FCSS.BE - SITE : [HTTP://WWW.FCSS.BE](http://WWW.FCSS.BE) - TEL. : 02/223.37.74 - FAX : 02/223.37.75

EDITEUR RESPONSABLE : CHARLES LEJEUNE